

thermoshoe di Baldin Michele e Francesco s.n.c.
Via Parenzo, 2 – 35010 Vigonza PD – Italy
Tel. +39 049 629137 - office@thermoshoe.it
www.sunshoes.it



NOTA INFORMATIVA
CALZATURE IN E.V.A.
Nota Informativa n. 002 rev. 4
del 12/08/2020

POUR TELECHARGER LES DOCUMENTS SUR CET ARTICLE, EN TANT QUE DECLARATION DE CONFORMITE ET DECLARATIONS
LATEX FREE, ALLEZ SUR NOTRE PAGE WEB: <http://www.sunshoes.it/download>

CET ARTICLE N'EST PAS STERILISABLE EN AUTOCLAVE

LAVER A MAX. 50° C.



LIRE ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS AVANT DE COMMENCER A UTILISER LE DPI

Garder cette note pendant toute la durée du Dispositif de Protection Individuel (DPI), en observant bien le contenu. Ainsi, après la lecture, s'il y avait des doutes sur le degré de protection offert par les chaussures, sur leur mode d'utilisation et d'entretien, il faudrait contacter, avant de les utiliser, le responsable de la sécurité. En cas de besoins ultérieurs et pour tout autre type d'information, on conseille de contacter le fabricant.

Ce Dispositif de Protection Individuelle a été conçu et réalisé pour protéger dans le cas d'un ou plusieurs risques qui pourraient mettre en danger la santé et la sécurité ; c'est personnel et l'objectif de l'utilisation ne doit pas être altéré.

Organisme Notifié A.N.C.I. Services srl - Section CIMAC Rue Aguzzafame, 60/b - 27029 Vigevano PV - N.° 0465
DPI soumis à l'examen UE du type.

MODELE : faire référence au nom de l'article reporté sur la chaussure

CATEGORIE : II^ - CLASSE: II

SIGNIFICATION DE LA MARQUE  : elle peut circuler librement dans le commerce des produits et des marchandises dans le cadre de la Communauté Economique Européenne. Le marquage CE sur le produit signifie que le produit satisfait les DEMANDES essentielles en termes de santé et de sécurité prévus par le Règlement UE 2016/425.

UTILISATION : Le DPI qui fait l'objet de cette note d'information répond aux contenus spéciaux des règles européennes indiquées sur le marquage et est adapté à l'usage reporté ci-dessous ; IL N'EST PAS adapté pour tous les usages non mentionnés.

REGLE DE REFERENCE ET CATEGORIES DE SECURITE

Pour consulter les informations suivantes, faire référence à la règle et aux DEMANDES de sécurité reportés sur le marquage de la chaussure.



UNI EN ISO 20345:2012: Dispositifs de protection individuelle. Chaussures de sécurité.

L'indication qui se trouve sur la chaussure indique :

- la satisfaction des DEMANDES de confort et de solidité stabilisés par la règle harmonisée ;
- la présence de pointes de protection des doigts et des pieds qui protège contre les chocs avec une énergie égale à 200 J et risques de glissades avec une force maximale de 15 kN.

SYMBOLES DE PROTECTION	DEMANDES SUPPLEMENTAIRES
SBH	DEMANDES de base pour chaussures hybrides
SB	DEMANDES de base
S1	SB + Zone du talon fermée, propriétés anti statiques, absorption d'énergie du talon et résistance face aux hydrocarbures semelle
S2	S1 + résistance face à la pénétration et absorption d'eau par l'empeigne
S3	S2 + résistance face à la perforation du fond de la chaussure, semelle avec reliefs
S4	SB + propriétés antistatiques, absorption d'énergie dans la zone du talon et résistance face aux hydrocarbures de la semelle
S5	S4 + résistance face à la perforation du fond de la chaussure, semelle avec reliefs

UNI EN ISO 20346:2014: Dispositifs de protection individuelle. Chaussures de protection.

L'indication qui se trouve sur la chaussure assure :

- la satisfaction des DEMANDES de confort et de solidité établis par la règle harmonisée ;
- la présence d'une pointe de protection des doigts et des pieds qui protège contre les chocs avec une énergie égale à 100 J et risques de glissade avec une force maximale de 10 kN.

SYMBOLES DE PROTECTION	DEMANDES SUPPLEMENTAIRES
PB	Demandes de base
P1	PB + Zone du talon fermée, propriété anti statique, absorption d'énergie du talon et résistance aux hydrocarbures semelle
P2	P1 + résistance à la pénétration et absorption d'eau de l'empeigne
P3	P2 + résistance à la perforation du fond de la chaussure, semelle avec reliefs
P4	PB + propriétés antistatiques, absorption d'énergie dans la zone du talon et résistance aux hydrocarbures de la semelle
P5	P4 + résistance à la perforation du fond de la chaussure, semelle avec reliefs

UNI EN ISO 20347:2012: Dispositifs de protection individuelle. Chaussures occupationnelles.

La chaussure ne dispose pas d'une pointe de protection des doigts et des pieds e, donc, ne protège pas des risques physiques et mécaniques d'impact et de compression sur la pointe du pied.

SYMBOLES DE PROTECTION	DEMANDES SUPPLEMENTAIRES
OB	Demandes de base
O1	OB + Zone du talon fermée, propriété anti statique et absorption d'énergie dans la zone du talon
O2	O1 + résistance à la pénétration et absorption d'eau de l'empeigne
O3	O2 + résistance à la perforation du fond de la chaussure, semelle avec reliefs
O4	OB + propriétés antistatiques et absorption d'énergie dans la zone du talon
O5	O4 + résistance à la perforation du fond de la chaussure, semelle avec reliefs

AVERTISSEMENTS GENERAUX

Les chaussures offrent une protection uniquement pour la partie du corps effectivement recouverte. Si des accessoires spéciaux étaient prévus, les modalités de vérification d'efficacité de l'ensemble sont clairement indiquées.

Les caractéristiques de sécurité/de protection/occupationnelles indiquées ne sont garanties que si les chaussures ont la bonne taille, sont bien portées et sont en parfait état de conservation. Avant toute utilisation, effectuer un contrôle visuel pour s'assurer que les dispositifs remplissent toutes les conditions, ajouts et nettoyés; si les chaussures n'étaient pas intactes (par exemple : cassées ou percées) il faudrait les remplacer. L'entreprise décline toute responsabilité face à d'éventuels dommages ou conséquences, liés à un mauvais usage ou si les dispositifs avaient subi des modifications quelle que soit la nature face à la configuration certifiée. Si ces indications présentes dans la note d'information n'étaient pas respectées, le DPI perdrait son efficacité aussi bien technique que juridique.

La présence d'un des défauts indiqués ci-dessous exclut la possibilité que soient utilisées ces chaussures :

Début d'une pause dans la tige	Abrasion du Matériel de la tige	La tige présente déformations	La semelle présente casse ou détachement	La hauteur du coussinets est plus bas à 1,5 mm	Contrôle manuel interne pour éviter dommage

La chaussure satisfait, quand c'est indiqué par la règle harmonisée de certification face à la résistance pour la glissade de la semelle (demande comme c'est indiqué sur la chaussure, voir le tableau). Les nouvelles chaussures peuvent avoir initialement une résistance à la glissade moindre par rapport à ce qui est indiqué par le résultat du test. La résistance à la glissade de la chaussure peut changer, en plus, selon l'état d'usure de la semelle. La réponse aux spécificités n'assure pas l'absence de glissement dans toutes les conditions.

SYMBOLE	DEMANDES PRESCRITES PAR LA REGLE
<p>SRA Sol testé : céramique Nettoyant : eau et détergent</p>	<p>≥0,32 chaussure pleine ≥0,28 chaussure inclinée vers le talon de 7°</p>
<p>SRB Sol testé: acier Nettoyant : glycérine</p>	<p>≥0,18 chaussure pleine ≥0,13 chaussure inclinée vers le talon de 7°</p>
<p>SRC</p>	<p>Les deux demandes décrites ci-dessus</p>



AVERTISSEMENTS SPECIAUX

Les caractéristiques supplémentaires des chaussures correspondant aux symboles des classes de protection sont indiquées dans le tableau suivant :

SYMBOLE DE PROTECTION	CARACTERISTIQUES DES CHAUSSURES
A	Chaussure anti statique
E	Absorption d'énergie dans la zone du talon

INFORMATIONS POUR LES SEMELLES ORTHOPEDIQUES QUI PEUVENT S'EXTRAIRE

Si, à l'intérieur des chaussures, il y a une semelle orthopédique qui peut s'extraire fournie par le fabricant, on assure que les prestations des chaussures ont été déterminées en effectuant les tests sur les chaussures équipées de cette semelle orthopédique qui peut s'extraire. Si on rend nécessaire le remplacement de la semelle qui peut s'extraire, cette dernière doit être remplacée par une semelle identique fournie par le fabricant afin de ne pas endommager la configuration certifiée. Si, au moment de l'achat, à l'intérieur des chaussures il n'y avait pas une semelle qui peut s'extraire, on assure que les prestations des chaussures ont été déterminées en effectuant les tests sur les chaussures privées de cette semelle qui peut s'extraire. Si une semelle qui peut s'extraire différente de celle fournie à l'origine par le fabricant était utilisée, il faudrait vérifier les propriétés électriques de la combinaison chaussure/semelle qui peut s'extraire.

INFORMATIONS POUR DES CHAUSSURES PAS CONDUCTIVES ET PAS ANTI STATIQUES

Ces chaussures ne peuvent pas assurer une protection adaptée contre les électrocutions car elles représentent uniquement une résistance entre le pied et le sol et en plus, la résistance électrique de ce type de chaussure peut être modifiée en mesure significative d'utilisation, par la contamination et l'humidité. Ces chaussures ne doivent pas être utilisées quand il faut réduire au minimum l'accumulation de charges électrostatiques.

INFORMATIONS POUR CHAUSSURES ANTI STATIQUES

Les chaussures anti statiques devraient être utilisées quand c'est nécessaire de réduire au maximum l'accumulation de charges électrostatiques en les dissipant, en évitant ainsi le risque d'incendie par exemple de substances inflammables et des vapeurs dans les cas où le risque de choc électrique venant d'un appareil électrique ou d'autres éléments sous tension n'est pas complètement supprimé.

Il faut cependant remarquer que les chaussures antistatiques ne peuvent pas assurer une protection adaptée contre les chocs électriques comme elles apportent uniquement une résistance entre le pied et le sol. Si le risque d'électrocution n'est pas complètement supprimé, il est essentiel d'avoir recours à des mesures additionnelles.

L'expérience a démontré que, dans des objectifs anti statique, le parcours de décharge à travers un produit doit avoir, dans des conditions normales, une résistance électrique mineure de 1.000 MOhm à tout moment de la vie du produit. Ce type de chaussures n'assureront pas leurs fonctions si elles sont portées et utilisées dans des environnements humides.

Par conséquent, il faut s'assurer que le produit soit capable d'assurer sa propre fonction de dissiper les charges électrostatiques et d'apporter une certaine protection durant toute sa durée de vie. On conseille à l'utilisateur de suivre un test de résistance électrique sur place et de l'utiliser à des intervalles fréquents et réguliers.

Durant l'utilisation, il ne faut introduire aucun élément isolant entre le dessous du pied de la chaussure et le pied de celui qui porte ces dernières. Si une petite semelle était introduite entre le dessous du pied et le pied, il faudrait vérifier les propriétés électriques de la combinaison chaussure/semelle.



ARTICLES ESD

Le sigle “ESD” n’est pas relatif à l’application du règlement 2016/425 et constitue une caractéristique d’ajouts pas liée aux demandes essentielles de santé et de sécurité du DPI.

Le marquage “ESD” identifie des chaussures qui, après conditionnement ont démontré des caractéristiques de résistance électrique qui rendent les chaussures indiquées pour tous les travaux dans des environnements à risque d’explosion et en présence de machines contrôlées électroniquement : salle opérateur, réanimation, industrie électronique, industrie chimique, chambres blanches. Dans les milieux de travail “ESD” un contrôle quotidien est prescrit qui inclut l’utilisateur, les chaussettes et les chaussures.

SOIN ET ENTRETIEN DU PRODUIT

Conserver à l’abri de la lumière et de l’humidité. Nos chaussures peuvent être lavées à la main ou dans une machine à laver (sans autres linges), avec du savon ou du nettoyant neutre, à une température maximale de 50° C. Il ne faut pas utiliser de substances comme de l’alcool, du butanone, des diluants, de l’essence, du pétrole ou tout autre type d’agent chimique pour le nettoyage. Ces substances pourraient endommager les matériaux en provoquant des affaiblissements non visibles par l’utilisateur et endommageraient les caractéristiques de protection d’origine.

DUREE DE SERVICE ET STOCKAGE DES CHAUSSURES

A cause des nombreux facteurs (température, humidité, etc.) il n’est pas possible de définir avec certitude la durée d’utilisation des chaussures.

En général, pour les chaussures en E.V.A. la durée maximale de stockage est de 10 ans à partir de la date de production indiquée dans la chaussure (mois et année). Pour éviter des risques de détérioration, ces chaussures doivent être transportées et stockées dans ses propres emballages d’origine dans des lieux secs et pas excessivement chauds. La durée de vie effective des chaussures dépend du type de chaussure, de l’environnement de travail, de la température utilisée et de l’entretien.

REJET

Ces chaussures ont été utilisées sans l’utilisation de matières toxiques ou nocives.

Il faut les considérer comme des déchets industriels pas dangereux et on peut les identifier avec le code Européen des Déchets (CER): 07.02.99

MARQUAGE

INFORMATION	MARQUAGE SUR LE FOND DE LA CHAUSSURE
Nom fabricant	Thermoshoe s.n.c.
Adresse fabricant	Via Parenzo, 2 - 35010 Vigonza PD - Italy
Nom Article	COMME C’EST INDIQUE SUR LA CHAUSSURE (Ex. Dynamic)
Taille	COMME C’EST INDIQUE SUR LA CHAUSSURE (Ex. 41)
Marquage CE	CE
Année et mois de fabrication	COMME C’EST INDIQUE SUR LA CHAUSSURE
Règle de référence	COMME C’EST INDIQUE SUR LA CHAUSSURE (Ex. EN ISO 20347:2012)
Demandes de sécurité	COMME C’EST INDIQUE SUR LA CHAUSSURE (Ex. OB-A-E-SRC)